

La Newsletter du FSE

Unité FSE de la DREETS Grand Est

Edito

SEPTEMBRE
2022
N° 8

Pour son édition d'automne, la 3^{ème} depuis sa création en avril 2020, la Newsletter de l'Unité FSE de la DREETS Grand Est s'inscrit résolument dans le démarrage officiel de la programmation FSE+ 2021-2027. D'abord en annonçant la parution des trois premiers appels à projets Grand Est liés à la nouvelle programmation, et dont le lancement est prévu le 15 septembre prochain (à découvrir en page 2, sous la rubrique « L'actualité du FSE »). Puis en sensibilisant ses lecteurs aux règles de publicité européenne qui s'appliquent désormais à tout nouveau projet, qu'il soit cofinancé par le FSE+ ou par REACT-EU (à lire en page 5).

Dans la continuité de la Newsletter précédente, nous poursuivons, dans ce 8^{ème} numéro, notre partenariat avec nos organismes intermédiaires, en donnant aujourd'hui la parole à la toute jeune Collectivité européenne d'Alsace, née de la fusion des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (à lire en pages 3 et 4).

Et puisque c'est la rentrée scolaire, nous avons prévu de vous faire travailler un peu (voir en page 1). Après deux années et demie d'existence, notre Newsletter aimerait savoir si elle est appréciée de ses destinataires. Afin de connaître votre opinion, nous vous proposons de compléter un questionnaire de satisfaction qui nous permettra d'évaluer si ce support de communication, tel qu'il vous est proposé, a trouvé ou non sa place dans votre espace professionnel. Par avance merci pour votre participation.

Bonne lecture et bonne rentrée,

François OTERO

Laissons le mot de la fin à Angélique ALBERTI, Directrice régionale déléguée à la DREETS Grand Est,.

Le FSE, qui fête cette année ses 65 ans, en fait une des politiques historiques de l'Union européenne qui constitue une véritable opportunité de financement pour un grand nombre d'actions au profit des publics que la DREETS sert. Il se singularise de par les cofinancements qu'il nécessite par un nécessaire partenariat permanent, qui illustre également l'ouverture vers l'extérieur et la complémentarité du travail avec les autres administrations et nos usagers.

Pour autant, il souffre toujours de sa perception complexe malgré l'accompagnement de qualité que les équipes du service au sein de la DREETS Grand Est mettent en œuvre. Cette Newsletter contribue à sa vulgarisation et à sa meilleure compréhension par tou(te)s. Elle doit aussi permettre de favoriser les liens en interne de la DREETS, comme nous l'avons souhaité avec le directeur régional dans le cadre du projet de service, qui devrait trouver à se finaliser, dans le cadre de la continuité administrative au cours du prochain trimestre.

Merci à tou(te)s d'avoir contribué à mon apprentissage au cours des dernières années sur les différents champs de notre administration. Je vous souhaite une bonne continuation dans un univers trop petit pour que nous ne nous croisions pas de nouveau.

Angélique ALBERTI

Sommaire :

- **Edito par François OTERO et Angélique ALBERTI**
- **Enquête de satisfaction**
- **Actualité FSE**
- **Place à un Organisme Intermédiaire**
- **Obligations de communication européenne**

Dans ce numéro :

Edito	P. 1
Enquête de satisfaction	
Actualité du FSE	P. 2
Présentation de la CeA	P. 3 et 4
Obligations européennes de communication PN FSE+ 2021-2027 et REACT-EU	P. 5

ENQUÊTE DE SATISFACTION



Tous les quatre mois, l'Unité FSE de la DREETS Grand Est publie sa newsletter intitulée «La newsletter du FSE – Unité FSE de la DREETS Grand Est», et ce depuis avril 2020. L'objectif de cette publication est de partager avec nos porteurs de projets, nos bénéficiaires d'une subvention FSE, nos partenaires (Organismes Intermédiaires, Conseil Régional GE ...), et avec nos collègues de la DREETS GE, informations générales, points techniques, évolutions, etc., concernant les programmes nationaux et les spécificités régionales (par exemple, lignes de partage avec nos OI, avec le CR GE, etc.) propres au FSE.

Après deux années et demie de parution, nous pensons qu'il est temps de connaître votre avis concernant le contenu et la forme que nous donnons à notre principal support de communication.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à notre questionnaire en ligne que vous trouverez à l'adresse suivante : <https://forms.gle/uKQNWb3Ctb2j5Emo8>

Vos réponses sont attendues pour le 30 septembre 2022, délai de rigueur.

- cette enquête de satisfaction est anonyme
- afin de ne pas fausser les résultats, merci de veiller à ne répondre qu'une seule fois au questionnaire
- vous serez destinataires des résultats de cette évaluation



Le FSE inaugure une nouvelle boîte aux lettres fonctionnelle en phase avec le nouveau Programme National.

dreets.ge.fseplus@dreets.gouv.fr



Le Programme FSE+ 2021/2027 démarre

Retrouvez ces trois Appels à projets (AAP) à partir du 15 septembre 2022 sur le site de la DREETS <https://grand-est.dreets.gouv.fr/Fonds-social-europeen-4952>

DREETS Grand Est 2022 Mission d'accompagnement socio-professionnel et d'encadrement technique en Haute Marne

P1 OS H : AAP rattaché à la Priorité d'Investissement 1 « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus », Objectif Spécifique H « Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés ».

1. Actions visant à permettre l'accompagnement renforcé vers l'emploi des personnes en recherche d'emploi ainsi que l'articulation de l'accompagnement professionnel et social

DREETS Grand Est 2022 Insertion professionnelle et renforcement de l'apprentissage et de l'alternance des jeunes

P2 OS A n°1 : AAP rattaché à la Priorité d'Investissement 2 « Renforcer l'emploi des jeunes et la réussite éducative », Objectif Spécifique A « Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale ».

1. Actions visant à favoriser l'insertion des jeunes, y compris des mineurs, sur le marché de l'emploi
2. Actions visant à renforcer l'alternance et l'apprentissage

DREETS Grand Est 2022 Jeunes appui à la réussite éducative P2 OS F n°1

: AAP rattaché à la Priorité d'Investissement 2 « Renforcer l'emploi des jeunes et la réussite éducative », Objectif Spécifique F « Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées ».

1. Actions visant à favoriser l'accès à l'éducation et sa continuité effective
2. Actions visant à soutenir la réussite des élèves et des étudiants

L'effectif de l'Unité FSE de la DREETS Grand Est a évolué



Florence HAQUELLE, gestionnaire FSE à Châlons en Champagne et Isabelle DUPRAZ, gestionnaire FSE à Strasbourg, ont quitté l'unité FSE et la DREETS Grand Est.

Nous leur souhaitons bon vent !

Sabine DEMANGE, chargée de mission FSE, a rejoint notre équipe de Nancy début septembre.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Donnons la parole à Madame Anne-Laure BOURGER, cheffe de service Pilotage de l'Offre d'Insertion et de l'Accès à l'emploi et du FSE.

Du FSE au FSE +, en passant par REACT-EU et par la création de la CeA :
l'équipe FSE est sur tous les fronts !

La Collectivité européenne d'Alsace, issue de la fusion des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, s'est vue confier une enveloppe FSE+ de 37 millions d'euros pour la période 2021-2027, enveloppe qui traduit la forte ambition de la CeA de poursuivre et de renforcer le travail initié depuis de nombreuses années de soutien de ses politiques d'inclusion sociale et professionnelle et plus largement de celles de l'Union européenne.

Les deux anciens Conseils Départementaux ont déjà une longue expérience dans la gestion d'une enveloppe FSE, puisqu'ils ont été Organismes Intermédiaires dès la programmation 2007-2013 (cette période a apporté 9.2 millions d'euros de crédits européens au Département du Bas-Rhin, lui permettant ainsi de financer 198 projets. Le Département du Haut-Rhin a, quant à lui, bénéficié de 6.6 millions d'euros pour le financement de 76 projets), puis reconduits en tant qu'OI pour la période 2014-2020 (25 millions de FSE pour le Département du Bas-Rhin et 5 millions pour le Département du Haut-Rhin, avec plus de 450 projets soutenus au total).

Depuis le 1er janvier 2021, l'équipe FSE, réunie au sein de la Direction de l'Insertion vers l'Activité et du Logement (DIAL), présente sur deux sites du territoire alsacien (Colmar et Strasbourg), est actuellement composée de 7 personnes : 6 chargés de mission FSE et une assistante administrative à mi-temps. L'équipe se renforcera au cours des prochains mois avec deux nouvelles recrues afin de faire face aux différents enjeux auxquels tout Organisme Intermédiaire sera confronté au cours des deux prochaines années, à savoir : assurer la fin de la programmation FSE 2014-2020 et la gestion des deux subventions globales signées avec la DREETS Grand Est, assurer l'instruction et les contrôles des dossiers de REACT-EU, et commencer la nouvelle programmation FSE+. L'équipe FSE peut également compter sur Mehdi AHMED, responsable de service au sein de la Direction Europe et Transfrontalier, expérimenté dans la gestion des enveloppes FSE. Il appuie l'équipe et la DIAL sur la stratégie FSE + à adopter et apporte ses conseils en ingénierie de projets.

En quelques chiffres, la programmation FSE 2014-2020, dont la fin est prévue début 2024, ce sont :

- ⇒ 35 millions d'euros, REACT-EU compris
- ⇒ plus de 450 projets financés (65 structures soutenues par an : chantiers d'insertion, Missions Locales, communes, associations, etc., œuvrant pour l'accompagnement et l'insertion socio-professionnelle ...)
- ⇒ plus de 20.000 accompagnements de personnes en situation socio-professionnelle difficile (bénéficiaires du RSA, chômeurs, femmes, personnes en situation de handicap, jeunes de moins de 25 ans ...)
- ⇒ des centaines d'heures passées auprès des porteurs de projet (téléphone, mails, rencontres) et des centaines de litres de café bus depuis 7 ans !



Demain, la nouvelle programmation FSE + 2021-2027, qui devrait débuter fin 2022/début 2023, ce seront :

- ⇒ 37 millions d'euros
- ⇒ plus de 85 actions financées par an
- ⇒ une programmation FSE+ encore plus large que la précédente, puisqu'en plus des structures d'insertion socio-professionnelle déjà cofinancées, il sera possible de cofinancer des structures à vocation sociale qui soutiennent des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, telles que les personnes démunies ou encore les enfants
- ⇒ une nouvelle machine à café !

Adrien, Aline, Chloé, Elodie, Emilie, Nathalie et Sébastien, déjà bien occupés à finaliser les dossiers de la programmation actuelle, s'approprient pourtant déjà à adopter de nouveaux modes opératoires, puisque demain de nouvelles règles de gestion seront à observer avec un nouveau progiciel (MDFSE+), des modalités différentes quant à la conception des appels à projets et à leur communication, l'instruction des dossiers et l'utilisation de nouveaux forfaits. Ces règles de gestion feront l'objet d'une présentation lors de rencontres auprès des futurs porteurs de projets, rencontres qui seront organisées dès le lancement de la nouvelle programmation FSE + en fin d'année 2022.

Revenue reposée des congés d'été, souriante, motivée, l'équipe se prépare à des prochains mois assez âpres mais passionnants, pour mener à bien son rôle de facilitatrice qu'elle a à cœur « d'alsacienne » d'assurer auprès de ses très nombreux partenaires !



L'équipe Sud FSE CeA Haut-Rhin, située à Colmar, est composée (de gauche à droite) de : Nadine GRANDJEAN (adjointe à la cheffe de service), Emilie GUERIN, Elodie REINHART, Sébastien BUGNON et Adrien MONVILLE.

L'équipe Nord FSE CeA Bas-Rhin, située à Strasbourg, est composée (de gauche à droite) de : Chloé JACK, Nathalie BORIE et Aline DE AMORIM.



Règles européennes de communication

Les destinataires de financements de l'Union ont une obligation de visibilité, de transparence et de communication (articles 46 et 47 du règlement UE 2021/1060). Nous sommes tous concernés : porteurs de projets lorsque démarre une opération pour laquelle ils comptent demander le soutien du FSE+ ou du REACT-EU, bénéficiaires d'un cofinancement par le FSE+ ou par le REACT-EU consenti dans le cadre d'une convention, Organismes Intermédiaires, opérateurs de l'Etat (Pôle Emploi, ANACT ...), Services déconcentrés de l'Etat.

Toutes les obligations en la matière (communication à destination des participants à une opération soutenue par l'Union, à destination des partenaires et du grand public, communication sur Internet, signatures électroniques, emplacement des logos, polices de caractère, tailles de police et couleurs autorisées, interdictions, ...) sont à retrouver sur le site : <https://fse.gouv.fr/mes-obligations#2>

ATTENTION Il est à noter que la programmation 2021-2027 prévoit des sanctions (article 50.3 du règlement). **En cas de non-respect des obligations de publicité et lorsqu'aucune action corrective n'a été mise en place, l'Autorité de Gestion peut annuler jusqu'à 3% du soutien octroyé par les Fonds à l'opération concernée.**

Profitez donc de cette Newsletter pour rappeler quelques grands principes liés à la publicité européenne :

3 principes à respecter :

- ◆ mentionner l'Union européenne sur tous les supports de communication
- ◆ en dehors de tout autre logo ou de toute autre identité visuelle, afficher uniquement l'emblème (drapeau européen) pour représenter l'Europe sur tous les supports de communication
- ◆ à droite de l'emblème, utiliser la mention adéquate :

Pour ce qui concerne le FSE+ 2021/2027

Selon le cas, « Financé par l'Union européenne » ou « Cofinancé par l'Union européenne »

Pour ce qui concerne les fonds REACT-EU

Selon le cas, « financé par le Fonds social européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID 19 » ou « cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID 19 »

Cas particulier

Les deux mentions (FSE+ et REACT-EU) doivent apparaître.

Et puisque nous parlons de publicité et de communication ...

A venir :

- ◆ Lancement national des Trophées FSE+ prévu fin septembre – début octobre 2022
- ◆ Village des Initiatives FSE+ prévu en mars 2023

RETROUVEZ NOUS SUR LE
WEB

FSE.GOUV.FR

&

GRAND-
EST.DREETS.GOUV.FR

6 rue Gustave Adolphe Hirn

67085 STRASBOURG CEDEX

10 rue Mazagran

54063 NANCY

60 avenue Daniel Simonnot

51038 CHALONS en CHAMPAGNE

Messagerie : dreets.ge.fseplus@dreets.gouv.fr

Directeur de publication : François OTERO

**Désabonnement : dites STOP à
dreets.ge.fseplus@dreets.gouv.fr**

